



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

Rapport financier

trimestriel

Non vérifié

Période terminée le 30 décembre 2021
Publié le 28 février 2022



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

Commentaires et analyse de la direction

Rapport trimestriel

Période terminée le 31 décembre 2021
Publié le 28 février 2022

INTRODUCTION

Cet exposé narratif traite des résultats financiers du Conseil des arts du Canada (le Conseil) pour le troisième trimestre et la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2021, selon les états financiers trimestriels non audités en annexe. Ces états financiers sont divulgués conformément aux exigences de l'article 131.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques, et sont préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) promulguées par les comptables professionnels agréés (CPA) du Canada.

La haute direction est responsable de l'information présentée dans les états financiers trimestriels non audités et dans cet exposé narratif. Ces documents ont été révisés et approuvés par le comité d'audit et des finances du conseil d'administration du Conseil. Pour déterminer l'information à inclure dans le présent exposé, la haute direction applique le principe de l'importance relative, à titre de guide pour la divulgation. La haute direction considère un renseignement important s'il est probable que son omission ou son inexactitude, selon les circonstances, influencerait les décisions du premier utilisateur de ce renseignement, à savoir le gouvernement du Canada.

Le présent exposé contient des « énoncés prospectifs » qui reflètent les attentes de la haute direction quant aux résultats des opérations du Conseil. Ces énoncés ne sont pas des faits. Ce sont plutôt des estimations fondées sur des renseignements dont dispose actuellement la haute direction ou des hypothèses formulées par celle-ci, et un certain nombre de risques et d'incertitudes les entourent. Ces facteurs, entre autres, signifient que les résultats réels peuvent diverger substantiellement des attentes énoncées ou avancées dans les énoncés prospectifs.

Le Conseil n'est pas tenu par la Loi sur la gestion des finances publiques de déposer un plan d'entreprise auprès du gouvernement du Canada. Ainsi, ni le présent exposé ni les états financiers trimestriels non audités ne divulguent de comparaison des résultats avec le plan d'entreprise du Conseil. Comme l'exigent les NCSP, les états financiers trimestriels non audités fournissent des comparaisons avec le budget annuel approuvé du Conseil pour l'exercice financier.

FAITS SAILLANTS

Le Conseil des arts du Canada a continué à s'adapter à l'impact de la pandémie de COVID-19 dans le secteur des arts grâce à ses programmes et nouvelles initiatives, et en proposant un Fonds de relance au nom du gouvernement fédéral. Des détails sont fournis ci-dessous.

Le 4 novembre – En 2021-2022, le Conseil a fourni une aide financière de 25 millions de dollars pour permettre aux bénéficiaires de subventions de base d'investir dans des activités visant à mobiliser les publics existants et à en créer de nouveaux. Au 31 décembre, plus de 1 000 organismes artistiques avaient accepté ce financement. Ces 25 millions de dollars font partie d'un investissement de 75 millions de dollars fourni par le gouvernement fédéral pour les exercices 2021-2022 et 2022-2023, afin d'appuyer la réouverture et la relance du secteur ([Fonds de relance et de réouverture](#)).

Le 17 novembre – Le Conseil a annoncé les gagnantes et gagnants de [2021 des Prix littéraires du Gouverneur général](#) (LivresGG). Après un processus d'évaluation par les pairs approfondi, les 14 livres les plus remarquables de l'année publiés au Canada ont été choisis parmi 70 finalistes. Avec un large éventail de genres littéraires honorés – soit sept catégories – et l'admissibilité des œuvres publiées dans les deux langues officielles du Canada, les LivresGG restent les plus complets du genre au pays.

Le 26 novembre – Le Conseil a publié les actions relatives à son [Plan stratégique](#) sous la section Priorités de son site web. Ces actions reposent et sont guidées par les trois orientations du Plan stratégique 2021-2026 du Conseil, *L'art, plus que jamais* : investir dans la reconstruction et l'innovation, accroître les bénéfices des arts pour la société, puis encourager et accentuer la collaboration et les partenariats. Au fil de la mise en œuvre quinquennale de notre Plan stratégique, nous raffinerons ces actions et initiatives et en proposerons de nouvelles.

Le 30 novembre et le 1er décembre – Le Conseil a organisé deux [Discussions avec la communauté](#) afin de mobiliser le secteur des arts à prendre part à des stratégies pour favoriser un avenir plus novateur, équitable et durable grâce à son Plan stratégique 2021-2026 et à sa mise en œuvre. Plus de 260 participants de tout le Canada ont échangé des idées principalement autour des thèmes de l'innovation, de l'équité et des partenariats.

Le 7 décembre – Les résultats du sondage Les arts et le patrimoine : [Sondage sur l'accès et la disponibilité 2020-2021](#) ont été publiés. Il permet de recueillir de l'information sur les comportements et les attitudes de la population canadienne par rapport aux arts, à la culture et au patrimoine. Le rapport souligne l'incidence de la pandémie sur la participation culturelle.

Le 16 décembre – Le [prix Walter-Carsen 2021](#) a été remis au guitariste et compositeur Don Ross, dont le « doigté pincé » (finger picking) est reconnu comme l'un des plus novateurs de son temps. Décerné chaque année suivant une alternance des disciplines danse-théâtre-danse-musique, ce prix reconnaît le plus haut niveau d'excellence artistique et la carrière exceptionnelle d'un artiste professionnel canadien.

Résultats nets

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre			Neuf mois se terminant le 31 décembre		
	2021	2020	Différence	2021	2020	Différence
Revenus	14 882	14 766	116	27 154	14 289	12 865
Charges	(54 288)	(40 158)	(14 130)	(369 845)	(324 918)	(44 927)
Crédits parlementaires	60 000	45 127	14 873	406 500	342 927	63 573
Excédent de la période	20 594	19 735	859	63 809	32 298	31 511

Survol des résultats nets du troisième trimestre

Le Conseil affiche un surplus de 20,6 millions de dollars pour le trimestre, par rapport à 19,7 millions de dollars pour la même période l'an dernier. L'augmentation des crédits parlementaires a compensé la hausse des dépenses de subventions. Au cours du trimestre, le Conseil a reçu un financement supplémentaire de 25 millions de dollars, annoncé durant l'été par le gouvernement fédéral pour relancer le secteur des arts et reprendre ses activités publiques, financement qui a été distribué aux organismes bénéficiant d'une subvention de base. Cette hausse des dépenses de subventions a été réduite en partie par les subventions distribuées au cours de la même période l'an dernier, par le biais du fonds Stratégie numérique qui a pris fin en mars 2021 et le calendrier de certains concours de subventions dont les résultats ne seront enregistrés qu'au dernier trimestre.

Le Conseil continuera à surveiller ses résultats financiers dans le but d'atteindre l'équilibre budgétaire, à l'exception de l'excédent du revenu net des placements par rapport au budget, qui doit être réinvesti conformément à la politique de placements. Le budget des subventions sera beaucoup plus élevé en raison des nouveaux fonds reçus tout au long de l'année, mais il sera compensé par l'augmentation des crédits parlementaires.

CHANGEMENTS IMPORTANTS

Fonctionnement

Le 30 novembre – Le Conseil a lancé son [Fonds d'innovation stratégique](#) pour appuyer les artistes et les organismes artistiques dans leur cheminement vers l'innovation pour créer des changements porteurs de sens dans le milieu artistique, mais aussi au-delà. Au cours des cinq prochaines années, plus de 200 M\$ seront investis pour bâtir un secteur des arts plus résilient, durable, connecté, inclusif et équitable. Le Fonds comprends [cinq possibilités de financement pour l'innovation](#) qui reposent sur trois nouvelles composantes (Semer, Cultiver et Accroître), et sur deux sous-composantes axées sur le numérique (Pulsion numérique et Pépinière numérique). Le Fonds d'innovation stratégique soutiendra également les [partenariats](#) entre les secteurs pour aider les organismes artistiques à trouver des solutions à des enjeux sociaux complexes et à amplifier leur rayonnement.

Leadership et gouvernance

Le 8 novembre – Régine Cadet a joint le Conseil en tant que nouvelle directrice du programme Explorer et créer.

Le 13 décembre – Le ministre du Patrimoine canadien a annoncé la nomination de Ingrid Leong (Vancouver, Colombie-Britannique) comme membre du conseil d'administration du Conseil des arts du Canada pour un mandat de quatre ans, à compter du 13 décembre 2021.

Le 17 décembre – Le ministre du Patrimoine canadien a annoncé la nomination de Marie Pier Germain (Montréal, Québec) comme vice-présidente du conseil d'administration du Conseil des arts du Canada pour un mandat de quatre ans, à compter du 17 décembre 2021.

RÉSULTATS FINANCIERS

La section suivante offre un portrait détaillé des résultats financiers présentés dans les états financiers trimestriels:

Revenus

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre			Neuf mois se terminant le 31 décembre		
	2021	2020	Augmentation/ (Diminution)	2021	2020	Augmentation/ (Diminution)
Revenus nets de placements réalisés	14 273	13 117	1 156	20 517	11 337	9 180
Autres revenus	609	1 649	(1 040)	6 637	2 952	3 685
Total	14 882	14 766	116	27 154	14 289	12 865

Revenus nets de placements réalisés

Les revenus nets de placements réalisés pour le trimestre ont dépassé ceux de l'exercice précédent de 1,2 millions de dollars. Les gains réalisés ont dépassé de 1,1 million de dollars ceux de l'exercice précédent grâce à la vente d'actifs dans les catégories d'actifs de l'immobilier et des infrastructures, et les revenus de placements distribués ont dépassé de 3,1 millions de dollars ceux de l'exercice précédent. Ces augmentations ont été compensées par un transfert de 2,7 millions de dollars des contributions grevées d'affectations d'origine externe vers les revenus reportés, en raison du calendrier des dépenses non encore engagées.

L'augmentation de 9,2 millions de dollars pour la période comparative de neuf mois est surtout attribuable aux pertes réalisées de 8,0 millions de dollars enregistrées l'année dernière après la vente d'actifs dans les catégories d'actifs des actions canadiennes et mondiales. La hausse de 5,7 millions de dollars des revenus distribués pour la période cumulative a été compensée par un transfert plus important de 5,4 millions de dollars des contributions grevées d'affectations d'origine externe vers les revenus reportés par rapport à la même période l'exercice précédent en raison du calendrier des charges pour ces contributions.

On s'attend maintenant à ce que les revenus nets de placements réalisés soient plus élevés que le budget compte tenu des revenus distribués reçus jusqu'à présent et du gain supplémentaire réalisé prévu de 19 millions de dollars grâce à la vente du fonds alternatif en janvier 2022. L'excédent des revenus nets de placements est réinvesti dans le portefeuille conformément à la politique de placements et ne peut donc pas être utilisé pour augmenter les dépenses.

Autres revenus

Les autres revenus comprennent l'annulation des subventions accordées au cours des exercices précédents, les dons, et d'autres sources de revenus. Les autres revenus pour le trimestre sont moins élevés qu'à pareille date l'an dernier, principalement en raison du transfert final de 1,2 million de dollars reçu d'Affaires mondiales Canada et de Patrimoine canadien pour cette période l'année dernière pour les activités entourant la Foire du livre de Francfort 2020.

L'écart cumulé de 3,7 millions de dollars dans les autres revenus est dû à une augmentation notable des annulations de subventions de 4 millions de dollars en raison d'ajustements ou d'annulations d'événements à cause de la COVID-19. Les autres revenus devraient être beaucoup plus élevés que le montant prévu au budget et le surplus sera reversé au budget des subventions

Charges

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre			Neuf mois se terminant le 31 décembre		
	2021	2020	Augmentation/ (Diminution)	2021	2020	Augmentation/ (Diminution)
Subventions, paiements aux auteurs et prix	42 782	28 351	14 431	334 659	291 219	43 440
Livraison des programmes de transfert	5 209	5 632	(423)	16 308	15 578	730
Services à la communauté artistique	912	407	505	1 459	1 590	(131)
Résultats nets de la Banque d'art	9	8	1	14	(62)	76
Commission canadienne pour l'UNESCO	592	660	(68)	1 319	1 590	(271)
Administration générale	4 784	5 100	(316)	16 086	15 003	1 083
Total	54 288	40 158	14 130	369 845	324 918	44 927

Subventions, paiements aux auteurs et prix

L'augmentation au troisième trimestre par rapport à l'exercice précédent est principalement due à une combinaison d'éléments : le Fonds de réouverture de 25 millions de dollars reçu du gouvernement fédéral au cours du trimestre pour appuyer les événements et les expériences en personne, somme qui a été distribuée aux organismes bénéficiant de subventions de base, moins un montant de 5,3 millions de dollars enregistré comme dépenses lors du dernier exercice pour le fonds Stratégie numérique et le calendrier des concours de divers programmes. La hausse pour la période cumulative de neuf mois est également attribuable à une combinaison d'éléments : la différence entre les montants reçus au cours des deux exercices financiers en tant que soutien d'urgence pour diverses initiatives en lien avec la COVID-19, moins les subventions distribuées au fonds Stratégie numérique lors du dernier exercice et au calendrier des concours.

Le budget annuel planifié de 435,3 millions de dollars pour les subventions, les paiements aux auteurs et les prix, qui comprenait le montant additionnel de 116,5 millions de dollars reçus du gouvernement fédéral en tant que fonds d'urgence pour soutenir les travailleurs du secteur des arts et des événements en direct en réaction à la COVID-19, a été revu à la hausse suite à l'annonce en juin 2021 selon laquelle le Conseil recevra 25 millions de dollars supplémentaires en 2021-2022 et 50 millions de dollars en 2022-2023 pour relancer le secteur artistique et reprendre ses activités publiques et un montant supplémentaire de 4,5 millions de dollars afin de venir en aide aux travailleurs du secteur des arts et des événements en direct en réaction à la COVID-19 au cours du dernier trimestre. Le budget total des subventions pour 2021-2022 est maintenant révisé à 467,8 millions de dollars, ce qui inclut les économies de 3 millions de dollars établies dans le cadre des modèles prévisionnels.

Prestation des programmes de transfert

Cette dépense est légèrement inférieure pour le trimestre par rapport à la même période l'exercice précédent en raison du calendrier des réunions d'évaluation par les pairs et du comité consultatif. Les chiffres cumulés montrent une augmentation de 0,7 million de dollars, qui s'explique principalement par la hausse des salaires et des avantages sociaux du personnel du programme conformément à la convention collective et par l'augmentation des coûts des comités d'évaluation par les pairs et des comités consultatifs, notamment la hausse des honoraires journaliers qui a été possible grâce aux économies réalisées sur les frais de déplacement compte tenu de la tenue de réunions virtuelles au lieu de réunions en personne.

Administration générale

Cette dépense est légèrement inférieure pour le trimestre par rapport à la même période l'exercice précédent en raison des économies réalisées sur les salaires et les avantages sociaux compte tenu de la vacance de certains postes. Les chiffres cumulés montrent une augmentation de 1,1 million de dollars, qui s'explique principalement par l'augmentation prévue des dépenses associées aux frais pour des services professionnels, la gestion de l'information, et les charges d'amortissement en lien avec la Feuille de route du virage numérique, qui vise à moderniser les systèmes et l'infrastructure du Conseil, et à passer aux services d'infonuagique. Cette hausse a été légèrement compensée par les économies réalisées sur les salaires et les avantages sociaux compte tenu de la vacance de certains postes.

Actifs financiers

(en milliers de dollars)	31 décembre	31 mars	Augmentation/ (Diminution)
	2021	2021	
Trésorerie	177 270	81 065	96 205
Débiteurs	3 944	2 925	1 019
Placements de portefeuille	529 529	479 820	49 709
Total	710 743	563 810	146 933

Trésorerie

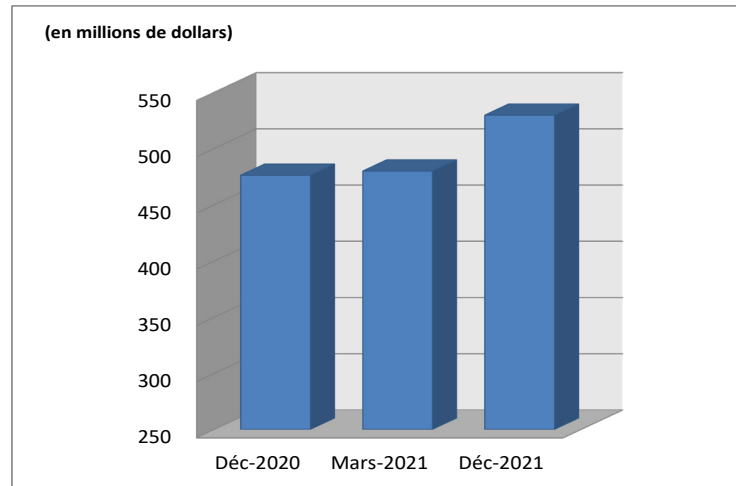
La hausse de 96,2 millions de dollars de la trésorerie s'explique principalement par l'augmentation de 53 millions de dollars des subventions, des paiements aux auteurs et des prix à payer; il s'agit des charges engagées n'ayant pas encore été versées au 31 décembre 2021, plus le surplus de 63,8 millions de dollars pour la période de neuf mois, moins les 2,4 millions de dollars de gains réalisés sur la disposition de placements de portefeuille et les 18,1 millions de dollars de revenus de placement distribués réinvestis pour lesquels aucune rentrée de fonds n'a été reçue.

Débiteurs

La hausse de 1 million de dollars des débiteurs s'explique principalement par l'augmentation des revenus de placements courus par rapport à la même période l'exercice précédent et par l'augmentation des débiteurs des clients de la Banque d'art compte tenu de la hausse des revenus de la location d'œuvres d'art.

Placements de portefeuille

Au 31 décembre 2021, la valeur marchande totale du portefeuille était de 529,5 millions de dollars, dont 126,2 millions étaient grevés d'affectations d'origine externe. Il s'agit d'une hausse de 49,7 millions de dollars depuis le 31 mars 2021, et de 53,4 millions de dollars depuis le 31 décembre 2020.



Le fonds total a généré un rendement positif absolu de 3,95 % pour le trimestre, soit un rendement inférieur de 0,7 % à celui de l'indice de référence. Les catégories actions canadiennes et mondiales ont été les principaux détracteurs, affichant des rendements de 5,1 % et 6,0 % par rapport à leurs indices de référence respectifs de 6,5 % et 6,4 %.

Le rendement total du fonds sur un an est de 12,4 % pour décembre 2021, soit un rendement supérieur de 1,0 % par rapport à l'indice de référence. Toutes les catégories d'actif ont généré des résultats positifs pour le rendement sur un an, à l'exception des obligations. Les catégories d'actif des actions mondiales et canadiennes, qui représentent 60 % du portefeuille, ont affiché des rendements élevés de 20,3 % et 17,7 % respectivement.

Passifs

(en milliers de dollars)	31 décembre 2021	31 mars 2021	Augmentation/ (Diminution)
Subventions, paiements aux auteurs et prix à payer	172 544	119 590	52 954
Créditeurs et charges à payer	4 091	5 565	(1 474)
Revenus reportés	5 236	6 506	(1 270)
Avantages sociaux futurs	5 627	5 155	472
Contributions grevées d'affectations d'origine externe	82 681	71 273	11 408
Total	270 179	208 089	62 090

Subventions, paiements aux auteurs et prix à payer

La hausse de 53 millions de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2021 provient d'une augmentation du financement global ainsi que du calendrier des paiements.

Créditeurs et charges à payer

La baisse de 1,5 million de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2021 est attribuable à la réduction du montant d'argent des factures commerciales en raison du calendrier des paiements.

Contributions grevées d'affectations d'origine externe

L'augmentation de 11,4 millions de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2021 est surtout attribuable à la part proportionnelle des actifs grevés d'affectations d'origine externe dans l'augmentation de la valeur marchande des placements de portefeuille depuis le début de l'exercice financier.

Actifs non financiers

(en milliers de dollars)	31 décembre 2021	31 mars 2021	Augmentation/ (Diminution)
Immobilisations corporelles	13 609	13 078	531
Actifs de la Banque d'art	19 327	19 466	(139)
Instruments de musique	1	1	-
Frais payés d'avance	403	774	(371)
Total	33 340	33 319	21

Immobilisations corporelles

La hausse nette de 0,5 million de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2021 est attribuable aux investissements soutenus réalisés dans le cadre de la Feuille de route du virage numérique du Conseil, qui a pour but de moderniser les systèmes et les infrastructures de l'organisme.

Actifs de la Banque d'art

Le Conseil détient plus de 17 155 œuvres d'artistes contemporains canadiens dans sa collection de la Banque d'art. Au 31 décembre 2021, la valeur estimée des actifs de la Banque d'art s'élevait à environ 73,2 millions de dollars. Le Conseil assure les actifs de la Banque d'art d'après son évaluation des risques.

Instruments de musique

Le Conseil a constitué une Banque d'instruments de musique qui compte actuellement un archet de violoncelle de qualité et neuf instruments prestigieux. De plus, le Conseil gère quinze instruments en prêt. Au 31 décembre 2021, la valeur d'expertise de ces actifs était de 46,2 millions de dollars américains. Les instruments figurent, à leur valeur nominale, dans l'état de la situation financière. Le Conseil les assure selon leur valeur d'expertise, en dollars américains.

Frais payés d'avance

La diminution nette de 0,4 million de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2021 est attribuable aux contrats prépayés avec Microsoft Azure pour le stockage infonuagique, et avec Unit4 pour les licences pour 2021-2022 qui ont été payées en mars 2021.

GESTION DU RISQUE

Une gestion efficace du risque est essentielle pour permettre au Conseil des arts d'exécuter son mandat. Le Conseil continue de promouvoir une solide culture de gestion du risque dans laquelle cette responsabilité est partagée par l'ensemble du personnel. L'objectif principal de la gestion organisationnelle du risque consiste à s'assurer que les résultats des activités à risques sont conformes aux plans, aux stratégies et à la propension au risque du Conseil.

Le cadre de gestion du risque du Conseil se fonde sur quatre éléments clés :

- gouvernance du risque;
- propension au risque;
- profil, évaluation et atténuation des risques;
- atténuation des risques financiers.

Gouvernance du risque

La gouvernance de la gestion du risque du Conseil repose principalement sur la supervision exercée par son conseil d'administration, directement ou par l'intermédiaire de ses comités; elle vise à s'assurer que la prise de décisions est conforme aux stratégies et à la propension au risque. Le conseil d'administration reçoit des mises à jour périodiques sur les principaux risques touchant le Conseil des arts relativement à son profil de risque et aux mesures d'atténuation connexes, au rendement financier et au rendement du portefeuille de placements. La haute direction du Conseil des arts est responsable de la gestion du risque, sous la supervision directe du conseil d'administration.

Propension au risque

Le Conseil des arts utilise, pour gérer ses activités, une approche prudente en matière de prise de risques. Cette prudence se traduit par une prise de risques contribuant à renforcer la capacité de l'organisation à remplir son mandat et dont les conséquences sont bien comprises et adéquatement atténuées. Il gère les risques conformément à son mandat, à ses valeurs, à sa culture organisationnelle et à ses engagements publics et internes. L'énoncé complet du Conseil des arts sur la propension au risque est publié dans les états financiers annuels de 2021.

Profil de risque

En s'appuyant sur la propension au risque du Conseil comme élément contextuel principal, le profil de risque est révisé et mis à jour chaque année. Tous les risques recensés ont été classés selon leur probabilité et leurs conséquences potentielles sur les activités du Conseil, l'accent ayant été mis sur les possibles risques opérationnels, financiers et de réputation. Le profil de risque du Conseil, qui énumère les principales sphères de risques et les stratégies d'atténuation pour y remédier, a été présenté au conseil d'administration en octobre 2020.

Les stratégies d'atténuation et les activités connexes sont constamment surveillées par des membres désignés parmi la haute direction, le but étant de réduire l'exposition aux risques. Le comité de l'audit et des finances reçoit par ailleurs des mises à jour régulières pour exercer une surveillance continue de ces risques et s'assurer que les stratégies d'atténuation en place sont efficaces.

Risques financiers

En raison de ses activités, le Conseil est exposé à divers risques financiers. Ces risques comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. Le risque de crédit désigne le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles, ce qui entraînerait des pertes financières pour le Conseil. Une part importante des créances du Conseil est déposée normalement dans les 30 à 60 jours suivant la fin du trimestre et, à ce titre, comporte un risque de crédit très faible. Le risque de liquidité est le risque que le Conseil ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations financières lorsque celles-ci viennent à échéance. La majeure partie des revenus du Conseil provient de crédits parlementaires encaissés chaque mois. Ces revenus sont investis dans un compte à taux privilégié dans une institution financière jusqu'à ce que l'on en ait besoin. Les activités de placement du Conseil sont principalement exposées au risque de prix, au risque de taux d'intérêt et au risque de change. Selon les directives qui leur sont données, les gestionnaires de placements du Conseil doivent gérer au quotidien les risques de marché, conformément à ses politiques. Tous les trimestres, le conseil d'administration et le comité de placements contrôlent l'ensemble des placements du Conseil sur les marchés.

UTILISATION DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES

Les renseignements qui suivent visent à offrir un supplément à ceux qui ont été fournis ailleurs dans cette discussion concernant l'utilisation de crédits parlementaires par le Conseil.

Le Conseil reçoit la plus grande partie de son financement au moyen de crédits approuvés par le Parlement. Le Conseil enregistre les crédits parlementaires qu'il reçoit pour la période en tant que revenus dans l'état des résultats ou en tant que crédits parlementaires reportés, si ceux-ci se rapportent aux mois qui suivent la fin de la période. Le Conseil présente une analyse mensuelle des flux de trésorerie au ministère du Patrimoine canadien afin de justifier ses prélèvements mensuels pour ses besoins de trésorerie. Il est possible que les besoins de trésorerie ne correspondent pas nécessairement au calendrier des charges dont l'état des résultats rend compte. Le prélèvement mensuel est investi dans un fonds commun à court terme géré par un gestionnaire de fonds professionnel ou dans un compte à taux privilégié dans une institution financière, et le Conseil va puiser dans ce fonds pour ses besoins courants de trésorerie.

Les crédits parlementaires approuvés et reçus par le Conseil pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre étaient les suivants :

	31 décembre	
	2021	2020
(en milliers de dollars)		
Financement annuel d'exploitation approuvé		
Crédit 1 - Charges d'exploitation	364 062	362 644
Crédit législatif - Fonds de soutien d'urgence COVID-19	-	62 800
Budgets supplémentaires des dépenses (A)	116 500	127
Budgets supplémentaires des dépenses (B)	25 000	-
	505 562	425 571
Crédits parlementaires pour les frais d'exploitation inscrits dans l'état des résultats pour la période de neuf mois	(406 500)	(342 927)
Solde des fonds d'exploitation à recevoir	99 062	82 644



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

États financiers

trimestriels

Non vérifiés

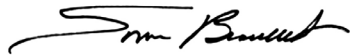
Ces états financiers pour le trimestre terminant le 31 décembre 2021
n'ont pas été révisés ou vérifiés par notre auditeur.

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Directive du Conseil du Trésor du Canada sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction est également responsable de à ce que toutes les autres informations fournies dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

28 février 2022

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Simon Brault".

Simon Brault, O.C., O.Q., FCPA, FCGA
Directeur et chef de la direction

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Tania Kingsberry".

Tania Kingsberry, CPA, CA
Dirigeante principale des finances

État de la situation financière

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	31 décembre 2021	31 mars 2021
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie	177 270 \$	81 065 \$
Débiteurs	3 944	2 925
Placements de portefeuille (note 3)	529 529	479 820
Total des actifs financiers	710 743	563 810
PASSIFS		
Subventions, paiements aux auteurs et prix à payer	172 544	119 590
Créditeurs et charges à payer	4 091	5 565
Revenus reportés	5 236	6 506
Avantages sociaux futurs	5 627	5 155
Revenus reportés - Contributions grevées d'affectations d'origine externe (note 5)	82 681	71 273
Total des passifs	270 179	208 089
ACTIFS FINANCIERS NETS	440 564	355 721
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles	13 609	13 078
Actifs de la Banque d'art	19 327	19 466
Instruments de musique	1	1
Frais payés d'avance	403	774
Total des actifs non financiers	33 340	33 319
ÉXCÉDENT ACCUMULÉ (note 6)	473 904 \$	389 040 \$
L'excédent accumulé est constitué de :		
Excédent accumulé des activités	407 057	343 248
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	66 847	45 792
ÉXCÉDENT ACCUMULÉ	473 904 \$	389 040 \$

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

État des résultats

(non vérifié) (en milliers de dollars)	Budget Annuel	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2021-2022	2021	2020	2021	2020
Revenus					
Revenus nets de placements réalisés (note 7)	12 245 \$	14 273 \$	13 117 \$	20 517 \$	11 337 \$
Autres revenus	1 992	609	1 649	6 637	2 952
Total des revenus	14 237	14 882	14 766	27 154	14 289
Charges					
Programmes de transfert					
Subventions, paiements aux auteurs et prix	435 293	42 782	28 351	334 659	291 219
Livraison des programmes de transfert	24 788	5 209	5 632	16 308	15 578
Services à la communauté artistique	10 327	912	407	1 459	1 590
	470 408	48 903	34 390	352 426	308 387
Résultats nets de la Banque d'art (note 8)	300	9	8	14	(62)
Commission canadienne pour l'UNESCO (note 9)	2 581	592	660	1 319	1 590
Administration générale	21 487	4 784	5 100	16 086	15 003
Total des charges	494 776	54 288	40 158	369 845	324 918
Déficit de la période lié aux activités avant les crédits parlementaires	(480 539)	(39 406)	(25 392)	(342 691)	(310 629)
Crédits parlementaires	480 562	60 000	45 127	406 500	342 927
EXCÉDENT LIÉ AUX ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE	23	20 594	19 735	63 809	32 298
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	343 248	386 463	336 031	343 248	323 468
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, FIN DE LA PÉRIODE	343 271 \$	407 057 \$	355 766 \$	407 057 \$	355 766 \$

État des gains et pertes de réévaluation

(non vérifié) (en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2021	2020	2021	2020
GAINS (PERTES) DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	61 620 \$	48 276 \$	45 792 \$	(32) \$
Gains non réalisés attribuables aux éléments suivants:				
Placements de portefeuille	5 372	18 830	21 540	61 144
Montants reclassés dans l'état des résultats:				
Placements de portefeuille	(145)	(3 603)	(485)	2 391
GAINS NETS DE RÉÉVALUATION, POUR LA PÉRIODE	5 227	15 227	21 055	63 535
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, FIN DE LA PÉRIODE	66 847 \$	63 503 \$	66 847 \$	63 503 \$

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

État de la variation de l'actif financier net

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2021	2020	2021	2020
EXCÉDENT LIÉ AUX ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE	20 594 \$	19 735 \$	63 809 \$	32 298 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(832)	(771)	(2 505)	(2 456)
Amortissement des immobilisations corporelles	657	561	1 974	1 683
Disposition/Dons d'actifs de la Banque d'art	-	-	139	-
	(175)	(210)	(392)	(773)
Acquisition de frais payés d'avance	(120)	(124)	(562)	(421)
Utilisation de frais payés d'avance	36	4	933	697
	(84)	(120)	371	276
Gains nets de réévaluation	5 227	15 227	21 055	63 535
AUGMENTATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS	25 562	34 632	84 843	95 336
ACTIFS FINANCIERS NETS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	415 002	352 480	355 721	291 776
ACTIFS FINANCIERS NETS, FIN DE LA PÉRIODE	440 564 \$	387 112 \$	440 564 \$	387 112 \$

État des flux de trésorerie

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2021	2020	2021	2020
Activités de fonctionnement				
Excédent lié aux activités de la période	20 594 \$	19 735 \$	63 809 \$	32 298 \$
(Gains) pertes sur disposition dans les placements de portefeuille (note 7)	(2 055)	(913)	(2 430)	7 128
Revenus de dividendes et autres distributions - réinvestis (note 7)	(13 060)	(7 165)	(18 069)	(9 803)
Amortissement d'immobilisations corporelles	657	561	1 974	1 683
Disposition/Dons d'actifs de la Banque d'art	-	-	139	-
(Augmentation) diminution des frais payés d'avance	(84)	(120)	371	276
Augmentation des avantages sociaux futurs	157	168	472	476
Produits transférés aux (des) revenus reportés - Contributions grevées d'affectations d'origine externe des revenus de placements (note 5)	3 557	859	4 834	(577)
Variation nette des éléments sans effet sur la trésorerie (note 10)	(44 674)	(10 456)	49 191	45 267
(Sorties) rentrées de fonds liées aux activités de fonctionnement	(34 908)	2 669	100 291	76 748
Activités d'investissement en immobilisations				
Sorties de fonds liées aux activités d'investissement en immobilisations corporelles et actifs de la Banque d'art	(832)	(771)	(2 505)	(2 456)
Activités de placement				
Acquisition de placements de portefeuille	(38 344)	(3 202)	(41 511)	(59 947)
Disposition de placements de portefeuille	38 839	3 754	39 930	60 018
Sorties de fonds liées aux activités de placement	495	552	(1 581)	71
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE	(35 245)	2 450	96 205	74 363
TRÉSORERIE, DÉBUT DE LA PÉRIODE	212 515	93 537	81 065	21 624
TRÉSORERIE, FIN DE LA PÉRIODE	177 270 \$	95 987 \$	177 270 \$	95 987 \$

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

Pour la période se terminant le 31 décembre 2021

(non vérifié)

1. POUVOIRS, MANDAT ET ACTIVITÉS

Le Conseil des arts du Canada (le « Conseil »), constitué en 1957 par la *Loi sur le Conseil des Arts du Canada* qui a été modifiée en 2001 par le projet de loi C-40, n'est pas mandataire de Sa Majesté et est considéré comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En vertu de l'article 85(1.1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le Conseil n'est pas assujéti aux sections I à IV de la partie X de cette loi, sauf pour les articles 89.8 à 89.92 de la section I, le sous-article 105(2) et les articles 113.1 et 119 de la section II, les articles 131 à 148 de la section III et l'article 154.01 de la section IV. Le Conseil est une société d'État qui a pour objectifs de favoriser et de promouvoir l'étude et la diffusion des arts, ainsi que la production d'œuvres d'art.

Le Conseil réalise ses objectifs principalement par l'entremise des programmes de subventions qui s'adressent aux artistes professionnels et organismes artistiques canadiens. Le Conseil engage des frais d'administration et de services dans la prestation de ses programmes. Les frais de prestation des programmes de transfert représentent les coûts directs de la prestation des programmes. Les frais de services pour la communauté artistique sont les coûts engagés pour les activités non connexes aux subventions dans l'accomplissement du mandat du Conseil. Les frais d'administration générale représentent les coûts liés à la gestion d'entreprise, aux communications, aux ressources humaines, à la gestion de l'information, aux finances, aux locaux et à l'amortissement.

La Commission canadienne pour l'UNESCO (CCUNESCO) a été créée par le Conseil des arts du Canada en vertu d'un décret en 1957. La CCUNESCO sert de tribune aux gouvernements de même qu'à la société civile, et cherche à intéresser les Canadiens aux activités de l'UNESCO dans les domaines relevant de son mandat, quant à savoir l'éducation, les sciences naturelles et sociales, la culture, ainsi que les communications et l'information. Le Conseil des arts assure le secrétariat de la CCUNESCO, sous la direction d'un secrétaire général qui se rapporte directement au Directeur et chef de la direction.

3. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

	Cumul 31 décembre 2021					Fin de l'exercice 31 mars 2021		
	Coût	Pertes non-réalisées	Gains non-réalisés	Juste valeur		Coût	Juste valeur	
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	%	\$	\$	%
Dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux								
Fonds communs								
Actions canadiennes	47 658	-	15 770	63 428	14	43 853	56 904	14
Actions mondiales	173 942	2 261	36 857	208 538	48	163 732	182 055	46
Obligations	60 773	405	153	60 521	14	87 460	87 523	22
Alternatifs	20 630	-	14 791	35 421	8	20 630	33 986	9
Marché monétaire	30 494	608	-	29 886	7	-	-	-
Immobilier	7 293	-	1 718	9 011	2	7 557	8 640	2
Infrastructure	23 743	221	7 205	30 727	7	22 708	26 943	7
Trésorerie	941	-	-	941	-	937	937	-
	365 474	3 495	76 494	438 473	100	346 877	396 988	100
Fonds Killam								
Fonds communs								
Actions canadiennes	10 188	-	2 275	12 463	14	9 419	11 205	14
Actions mondiales	36 640	467	7 568	43 741	48	34 500	38 183	46
Obligations	12 097	87	40	12 050	13	17 790	17 795	21
Alternatifs	5 298	-	3 790	9 088	10	5 298	8 720	10
Marché monétaire	6 280	125	-	6 155	7	-	-	-
Immobilier	1 873	-	435	2 308	2	1 939	2 213	3
Infrastructure	3 823	56	1 484	5 251	6	3 769	4 716	6
	76 199	735	15 592	91 056	100	72 715	82 832	100
Total des placements	441 673	4 230	92 086	529 529		419 592	479 820	

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Méthode comptable

Les présents états financiers intermédiaires non vérifiés ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) tels que promulgués par les comptables professionnels agréés (CPA) du Canada.

Base de préparation

Les présents états financiers intermédiaires sont destinés à actualiser les informations fournies dans le plus récent jeu complet d'états financiers annuels du Conseil. En conséquence, ils doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels audités du Conseil pour l'exercice terminé le 31 mars 2021. Les états financiers intermédiaires ne sont pas audités pour toutes les périodes considérées. Les méthodes comptables appliquées dans la préparation de ces états financiers intermédiaires sont conformes à celles fournies dans les plus récents états financiers annuels audités du Conseil.

Incertitude relative à la mesure

Pour préparer des états financiers conformes aux NCSP canadiennes, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des revenus et des charges de la période. Les principaux éléments susceptibles de faire l'objet d'estimations sont les passifs liés au personnel, la durée de vie estimative des immobilisations corporelles, la valeur résiduelle et d'expertise des actifs de la Banque d'art ainsi que la juste valeur des instruments financiers. Les montants réels peuvent différer des estimations.

Chiffres budgétés

Des chiffres budgétés, présentés à des fins de comparaison, ont été approuvés par le conseil d'administration.

Les gains et pertes non-réalisés sur les placements sont principalement imputables à la fluctuation des prix sur le marché, aux variations de change ou aux premières années de la phase de démarrage dans le cas de certains placements. Le Conseil évalue annuellement chaque instrument de placement contre des facteurs spécifiques afin de déterminer s'il existe une indication objective que le coût ajusté ne sera pas recouvert et, donc que le placement a subi une dépréciation.

Le Conseil gère deux portefeuilles séparés : dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et fonds Killam. Le testament Killam a demandé que leur don soit investi séparément. Mis à part le fonds Killam, toutes les autres contributions affectées, consolidées dans la dotation du Conseil des arts et les fonds spéciaux, représentent 8 % (31 mars 2020 : 8 %) de ce fonds pour une juste valeur marchande de 35 122 000 \$ (31 mars 2021 : 31 799 000 \$). La juste valeur totale des fonds d'investissement affectés, y compris le fonds Killam, est de 126 178 000 \$ (31 mars 2021 : 114 631 000 \$).

Les objectifs à long terme de la dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et du fonds Killam consistent à générer des rendements réels à long terme afin de soutenir les coûts liés à l'administration des divers programmes, tout en maintenant le pouvoir d'achat du capital de la dotation.

Le Conseil investit dans des parts de fonds communs d'actions, de revenus fixes et de fonds alternatifs, et dans des parts de sociétés en commandite dans deux fonds de placements immobiliers et six fonds d'infrastructure. Les catégories de placement autorisées et interdites, la composition du portefeuille ainsi que les restrictions de la quantité maximale de détention sont régies par une politique de placement approuvée par le conseil d'administration pour atténuer le risque. Tous les placements sont gérés par des gestionnaires de placements professionnels.

Le Conseil administre son portefeuille selon les indices de référence suivantes indiquées dans l'énoncé de la politique de placement et des objectifs de rendement approuvé par le conseil d'administration. La composition des catégories d'actif peut varier selon un minimum et un maximum établis en fonction de l'indice de référence.

Catégories d'actif	Valeur marchande actuelle	Minimum	Indice de référence	Maximum
Actions canadiennes	14 %	10 %	14 %	20 %
Actions mondiales	48 %	40 %	46 %	55 %
Revenus fixes	14 %	15 %	20 %	30 %
Alternatifs	8 %	0 %	0 %	10 %
Immobilier	2 %	0 %	10 %	15 %
Infrastructure	7 %	0 %	10 %	15 %
Marché monétaire/Trésorerie	7 %	0 %	0 %	10 %

Les sommes du marché monétaire ou de trésorerie sont destinées à des placements ou financement d'appel de fonds futurs relatifs à des engagements déjà approuvés.

Les placements dans les fonds communs d'action comprennent des parts dans six fonds communs, deux fonds canadiens et quatre fonds globaux. Les actions canadiennes sont évaluées en regard des rendements de l'indice Standard and Poor's de la Bourse de Toronto (S&P/TSX). Les actions mondiales sont évaluées en regard des rendements de l'indice Morgan Stanley Capital International (MSCI) All Country World Index. Les placements dans le fonds commun à revenus fixes comprennent des obligations conventionnelles canadiennes et internationales, des hypothèques, des dettes des pays émergents et d'autres placements à revenus fixes. Le rendement des fonds à revenus fixes est comparé au rendement de l'indice obligataire FTSE Canada Universe Bond Index. Les placements dans les fonds communs alternatifs comprennent des parts dans un fonds alternatif incluant diverses catégories d'actif sur le marché international. Ce placement est évalué en regard des rendements de l'indice des bons du Trésor Canada à 91 jours selon le FTSE, majorés de 4 %. Les actifs inclus dans les fonds immobiliers sont des immeubles commerciaux au Canada, aux États-Unis et globalement. Ces placements sont évalués en regard des rendements de l'indice Investment Property Databank. Le fonds d'infrastructure comprend six portefeuilles de placements diversifiés dans les infrastructures. Ces placements sont évalués en regard de l'indice des prix à la consommation majoré de 4,5 %.

4. RISQUES FINANCIERS ET JUSTE VALEUR

Le classement des instruments financiers du Conseil, ainsi que leur valeur comptable et leur juste valeur, se présentaient comme suit :

(en milliers de dollars)

Catégories - actifs et passifs financiers	Classement	Cumul	Fin de l'exercice
		31 décembre 2021	31 mars 2021
		Valeur comptable et juste valeur (\$)	Valeur comptable et juste valeur (\$)
Trésorerie	Juste valeur	177 270	81 065
Débiteurs	Coût amorti	3 944	2 925
Placements de portefeuille ¹	Juste valeur	529 529	479 820
Subventions, paiements aux auteurs et prix à payer	Coût amorti	172 544	119 590
Créditeurs et charges à payer	Coût amorti	4 091	5 565

¹ La juste valeur des placements est présentée à la note 3.

a) Établissement de la juste valeur

La valeur comptable des débiteurs, des subventions, paiements aux auteurs et prix à payer, des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des placements est déterminée comme suit :

- Les placements dans les fonds communs d'actions canadiennes, d'actions mondiales, d'obligations et de marchés monétaires sont évalués à la valeur unitaire fournie par les gestionnaires du fonds commun, laquelle correspond à la quotepart du Conseil des actifs nets sous-jacents évalués à leur juste valeur, établie au moyen des cours de clôture du marché.
- Les alternatifs sont des placements en fonds communs évalués à la valeur unitaire fournie par le gestionnaire du fonds commun externe. Le gestionnaire de fonds gère plusieurs fonds, à l'aide de différentes stratégies, au sein du fonds commun, et détermine la juste valeur unitaire, surtout à l'aide de modèles d'évaluation avec données non observables et, dans une moindre mesure, à l'aide des cours de clôture, lorsque cela est possible.
- Les valeurs des placements en immobilier et en infrastructure sont fournies par les gestionnaires de fondsexterne, au moyen d'estimations déterminées à l'interne, fondées sur les modèles d'évaluation avec données non observables

b) Hiérarchie de la juste valeur

Les instruments financiers sont regroupés par niveau 1 à 3 en fonction du degré auquel on peut observer la juste valeur :

- Niveau 1 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 1 sont basées sur des prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 2 sont basées sur des données autres que les prix cotés mentionnés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c.-à-d. en tant que prix), soit indirectement (c.-à-d. dérivés de prix);
- Niveau 3 - les évaluations à la juste valeur de niveau 3 sont basées sur des techniques d'évaluation qui comprennent des données sur l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché lorsque de telles données existent. On classe un instrument financier au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel on a pris en compte une donnée importante non observable lors de l'évaluation de la juste valeur.

Le tableau qui suit présente les instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur dans l'état de la situation financière, classés en fonction de la hiérarchie de la juste valeur décrite ci-dessus :

Actifs financiers à leur juste valeur

	Cumul 31 décembre 2021				Fin de l'exercice 31 mars 2021			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie	177 270	-	-	177 270	81 065	-	-	81 065
Placements de portefeuille								
Dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux								
Fonds communs								
Actions canadiennes	-	63 428	-	63 428	-	56 904	-	56 904
Actions mondiales	-	208 538	-	208 538	-	182 055	-	182 055
Obligations	-	60 521	-	60 521	-	87 523	-	87 523
Alternatifs	-	-	35 421	35 421	-	-	33 986	33 986
Marché monétaire	-	29 886	-	29 886	-	-	-	-
Immobilier	-	-	9 011	9 011	-	-	8 640	8 640
Infrastructure	-	-	30 727	30 727	-	-	26 943	26 943
Trésorerie	941	-	-	941	937	-	-	937
Fonds Killam								
Fonds communs								
Actions canadiennes	-	12 463	-	12 463	-	11 205	-	11 205
Actions mondiales	-	43 741	-	43 741	-	38 183	-	38 183
Obligations	-	12 050	-	12 050	-	17 795	-	17 795
Alternatifs	-	-	9 088	9 088	-	-	8 720	8 720
Marché monétaire	-	6 155	-	6 155	-	-	-	-
Immobilier	-	-	2 308	2 308	-	-	2 213	2 213
Infrastructure	-	-	5 251	5 251	-	-	4 716	4 716
	941	436 782	91 806	529 529	937	393 665	85 218	479 820
Total	178 211	436 782	91 806	706 799	82 002	393 665	85 218	560 885

Analyse de sensibilité du niveau 3 - Dans le processus de mesure de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3, les techniques d'évaluation utilisées intègrent des hypothèses qui sont basées sur des données non observables. Comme les hypothèses sous-jacentes utilisées dans ces évaluations ne sont pas accessibles au Conseil, une analyse de sensibilité des hypothèses de substitution raisonnablement possibles pour l'estimation de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3 n'est pas possible.

5. REVENUS REPORTÉS – CONTRIBUTIONS GREVÉES D'AFFECTATIONS D'ORIGINE EXTERNE

Les revenus reportés de contributions grevées d'affectations d'origine externe consistent en des revenus accumulés qui ont été reportés jusqu'à ce que les ressources aient été utilisées aux fins précisées par les dotations correspondantes. Le principal de 37 569 000 \$ des dotations grevées d'affectations doit rester intact et est comptabilisé au titre de l'excédent accumulé des activités (voir note 6).

(en milliers de dollars)	Cumul 31 décembre 2021	Fin de l'exercice 31 mars 2021
Solde au début de la période	71 273 \$	50 253 \$
Transfert (aux) des revenus nets de placements (note 7)		
Revenus nets de placements	5 945	9 607
Utilisation des fonds	(1 111)	(1 902)
	4 834	7 705
Gains non réalisés sur placements de portefeuille	6 748	23 023
Reclassés à l'état des résultats - placements de portefeuille	(174)	(9 708)
Solde à la fin de la période	82 681 \$	71 273 \$

Les gains (pertes) non réalisés sur les placements de portefeuille sont liés à la variation de la juste valeur de ces actifs depuis la période précédente.

6. EXCÉDENT ACCUMULÉ

(en milliers de dollars)	Cumul 31 décembre 2021	Fin de l'exercice 31 mars 2021
Excédent accumulé des activités		
Dotation - contribution initiale	50 000 \$	50 000 \$
Principal de dotation - contributions grevées d'affectations d'origine externe	37 569	37 569
Réserve - excès de revenus de placements		
Solde au début de la période	229 445	203 445
Affecté de l'excédent accumulé des activités durant la période	-	26 000
Solde à la fin de la période	229 445	229 445
Excédent		
Solde au début de la période	26 234	32 454
Affecté à la réserve - excès de revenus de placements durant la période	-	(26 000)
Excédent pour la période	63 809	19 780
Solde à la fin de la période	90 043	26 234
Total de l'excédent accumulé des activités	407 057	343 248
Gains (pertes) de réévaluation cumulés		
Solde au début de la période	45 792	(32)
Variations de la juste valeur	21 055	45 824
Solde à la fin de la période	66 847	45 792
Solde de l'excédent accumulé à la fin de la période	473 904 \$	389 040 \$

7. REVENUS NETS DE PLACEMENTS RÉALISÉS

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2021	2020	2021	2020
Gains (pertes) sur disposition de placements de portefeuille	2 055 \$	913 \$	2 430 \$	(7 128) \$
Transfert des (aux) revenus reportés -				
Contributions grevées d'affectations d'origine externe (note 5)	(3 557)	(859)	(4 834)	577
(Pertes) gains nets sur conversion de devises	(4)	220	0	252
Dividendes et autres distributions - réinvestis	13 060	7 165	18 069	9 803
Revenus d'intérêts, dividendes et autres distributions	3 214	6 034	6 287	8 846
Frais de gestion du portefeuille	(495)	(356)	(1 435)	(1 013)
	14 273 \$	13 117 \$	20 517 \$	11 337 \$

8. RÉSULTATS NET DE LA BANQUE D'ART

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2021	2020	2021	2020
Revenus de location	(400) \$	(389) \$	(1 187) \$	(1 215) \$
Autres revenus	(45)	(36)	(100)	(78)
Frais administratifs	454	433	1 301	1 231
	9 \$	8 \$	14 \$	(62) \$

9. COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2021	2020	2021	2020
Dépenses de programmes	243 \$	263 \$	456 \$	709 \$
Programmes – contributions reçues	-	-	(150)	(220)
Frais administratifs	349	397	1 013	1 101
	592 \$	660 \$	1 319 \$	1 590 \$

10. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS SANS EFFET SUR LA TRÉSORERIE

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2021	2020	2021	2020
Augmentation des débiteurs	(700) \$	(1 705) \$	(1 019) \$	(1 724) \$
(Diminution) augmentation des subventions, paiements aux auteurs et prix à payer	(44 571)	(8 868)	52 954	50 129
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer	324	352	(1 474)	(2 896)
Augmentation (diminution) des revenus reportés	273	(235)	(1 270)	(242)
Variation nette	(44 674) \$	(10 456) \$	49 191 \$	45 267 \$

11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Conseil est apparenté, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement canadien. Les autres apparentés au Conseil sont le personnel occupant les postes clés de la direction, les membres de leur famille proche et les entités qui sont contrôlées par le personnel occupant les postes clés de la direction ou les membres de leur famille proche ou encore les entités dont le pouvoir de vote important est détenu par le personnel occupant les postes clés de la direction ou les membres de leur famille proche. Le Conseil conclut des transactions avec des apparentés dans le cours normal de ses activités aux mêmes conditions que celles conclues avec toute personne et société non apparentées, et ces dernières sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond à la valeur de la contrepartie établie et consentie par les apparentés.